

# LA CONTREBANDE DANS LA REGION

**Les brigades douanières de Maubeuge et de Bettignies ont arrêté deux fraudeurs et saisi près de 30.000 fr. de tabac de luxe**

Les organisations de contrebande semblent manifester une activité de plus en plus intense. Journellement se préparent des passages d'armement combinés et des « gars » dont certains sont résolus jusqu'au banditisme sont chargés d'exécuter les consignes. Et la nuit, à travers la plaine endormie, les « porteurs » empaquetés dans la double ceinture assoupie sur leurs épaules essayent de pénétrer subrepticement en France. Mais parallèlement au redoublement d'activité des fraudeurs se révèle un redoublement de la vigilance de la part des postes de douanes. Et nous ne voulons pour preuve de cette vigilance que les admirables résultats obtenus ces temps derniers par les brigades dépendant des inspections de Maubeuge et de Feignies.

L'action conjuguée des postes de Bettignies et de Maubeuge a abouti la nuit dernière à une nouvelle et forte intervention prise de cigarette et fournie de deux arrestations. On a pu remarquer que les contrebandiers « travaillent » de préférence depuis quelques mois la cigarette et surtout le tabac de luxe. Les douaniers ont saisi un grand nombre de paquets de tabac de luxe. Les pertes en cas de coup dur ? sont aussi beaucoup plus importantes et il faut bien reconnaître que pendant les semaines les contrebandiers n'ont pas de chance.

## Dans les champs

Dans la nuit dernière vers une heure, le brigadier Brasseur et le préposé Jaeger, de Bettignies, patrouillaient non loin de la frontière, à travers les champs humides de brume et d'humidité. A un terme consacré ils s'attaquèrent à trois hommes lourdement chargés dont ils venaient malgré les précautions de ces derniers de surprendre la marche prudente.

Les contrebandiers agitent « à la loyale », ils dégradèrent leurs ceintures et prirent la fuite sans chercher à faire feu et à se battre.

L'un des fraudeurs rejoignit après une course haletante. C'était un Belge du nom de Charles Kessels, 30 ans, demeurant qual de la Boverie, à Liège, qui fut conduit au poste de Bettignies. Des douaniers le fouillèrent et trouvèrent dans sa poche un petit sac en tissu afin d'avertir les postes voisins d'avoir à rechercher les deux compagnons disparus dans la nuit.

Des escouades de Villers-Sire-Nicole et de Maubeuge effectuèrent l'effort d'effort de sérieuses battues.

A 1 h. 20 le sous-brigadier Clavier et le préposé Pecqueur, de Maubeuge, guidés par leurs chiens, virent sortir d'un champ un homme portant sur ses épaules deux vêtements détrempés d'avoir rampé dans l'herbe humide. Comme la présence du noctambule était plus que suspecte, l'individu fut immédiatement arrêté. Pressé de questions il avoua d'être l'un de leurs fiers partisans de l'équipe qui venait d'être attaquée à Bettignies.

## Une auto stoppée

Il s'agit d'un récidiviste de la contrebande, Auguste Thomas, 35 ans, demeurant qual de la Boverie, à Liège, qui fut embarqué sur Maubeuge. Les recherches continuèrent une partie de la nuit, mais la troisième membre de l'équipe fut introuvable. Les douaniers de Maubeuge furent appelés également à interroger le conducteur d'une voiture stationnée en ville, lequel conducteur était endormi au volant et ne répondait à aucune question. Certains indices permettaient de supposer que peut-être l'auto était chargée de recueillir les ballots. Mais naturellement on n'avait aucune preuve satisfaisante et le chauffeur ne put fournir quelques explications assez vagues d'ailleurs sur sa présence en cet endroit et à cette heure ne fut pas autrement inquiété.

Les deux contrebandiers seront aujourd'hui transférés à Avesnes. La prise est de valeur. Elle consiste en trois charges du poids global net de 85 kilos de cigarettes de luxe (60.000 environ) valant 23.268 fr. ou une nuit fructueuse pour le résé et aussi pour les vigilants douaniers qui réussissent l'affaire. Ce n'est que justice.

## LE CRIME DE BEAUFORT

Gaston Degrelle, qui avait été transféré à Douai pour comparaitre devant la chambre des mises en accusation pour voir statuer sur sa mise en liberté et le prolongement de sa détention, a été ramené à la maison d'arrêt d'Avesnes.

« Sa détention a été prolongée jusqu'au 31 juillet, date à laquelle une décision devra intervenir ».

## DES ARRÊTÉS AU CONSEIL INTERDEPARTEMENTAL DE PREFECTURE

Le Conseil interdépartemental de Préfecture a rendu, hier, un certain nombre de décisions.

Il a rejeté la requête de Mme Desmeyer, professeur de piano au Conservatoire de Lille, aux fins d'annulation de l'arrêté du maire de Lille en date du 1<sup>er</sup> juin 1933, qui l'a mise à la retraite, étant donné que la requérante était affiliée à la Caisse de Retraite des Employés Municipaux et se trouvait soumise à l'application de son règlement.

Dans les mêmes conditions, la même requête introduite par Mme Vve Suard, professeur de chant, est rejetée.

Le Conseil de Préfecture a également rejeté la requête de M. Adolphe Leveaux, révoqué comme chef de musique municipale à Solesmes.

## L'AFFAIRE FLAMENT A LA MADELEINE

On se souvient que M. Flament, chef du bureau de l'Etat Civil à La Madeleine, avait été révoqué pour avoir favorisé l'illégalité du mariage de Belges, en France. Devant le Conseil de Préfecture, il avait attaqué l'arrêté du maire de La Madeleine le révoquant.

Le Conseil de Préfecture a rejeté la requête de M. Pierre Flament.

Enfin, le Conseil interdépartemental de Préfecture se déclare incompétent pour connaître l'instance introduite le 15 novembre 1933, par M. Lutsen, à propos d'un enfant blessé par le jet d'un caillou, dans la cour de l'école Berthelot à Rosendael, étant donné qu'il s'agit d'un acte de violence, la responsabilité civile de l'Etat est substituée à celle des membres de l'Enseignement public, quand elle est engagée dans les termes de l'article 1384, du Code Civil et que l'action en responsabilité de l'Etat ne saurait être portée devant la juridiction administrative incompétente pour en connaître.

## SPORTIFS, LISES LE LUNDI ET SAMEDI

**LES SPORTS DU NORD**

le plus complet des journaux sportifs.

## La police de sûreté a mis fin aux exploits d'une bande de dévaliseurs d'autos

**Ils avaient commis de nombreux méfaits dans la région**

Une magnifique opération, dont la plus grande partie du mérite revient à M. l'inspecteur de sûreté Lucien Ducatillon, vient de mettre fin à la bande de dévaliseurs d'autos qui, pendant un certain temps, ont commis de nombreux méfaits dans la région.

Une magnifique opération, dont la plus grande partie du mérite revient à M. l'inspecteur de sûreté Lucien Ducatillon, vient de mettre fin à la bande de dévaliseurs d'autos qui, pendant un certain temps, ont commis de nombreux méfaits dans la région.

## Sur la piste des coupables

Dernièrement, un vol qualifié était commis à Tourcoing, dans la nuit du 20 au 21 courant et M. le commissaire de police du quartier du Blanc-Beau fut chargé de mener l'enquête. Le commissaire magistrat se porta sur des jeunes gens habitant Roubaix et c'est ainsi que la police de sûreté de notre ville fut alertée. M. l'inspecteur Ducatillon fut désigné pour poursuivre les recherches et, après maintes investigations, il établit qu'un certain Hector Mesmaux, 17 ans, ouvrier pâtissier, domicilié 149, rue Pasteur à Mouvoux, en compagnie de son frère, Coenraad, ouvrier bonnetier en chômage, voisin du précité, s'était rendu coupable le 15 courant, vers 22 h., d'un vol d'une valise dans une voiture en stationnement rue de Lorraine.

La victime, M. Emile Rogo, soigneur, 48, rue du Lilleul, à Tourcoing, déclara que la valise contenait une vingtaine de chemises d'homme. Interrogé à ce sujet, les deux coupables reconnurent les faits et déclarèrent que la valise fut cachée dans un terrain vague derrière le cimetière du Blanc-Beau et qu'ils tenaient momentanément suspendu par la grève, occupation de leurs établissements, l'avisent que les commandes relatives à leur catalogue de soldes seraient envoyées par la poste le 15 juillet; demander ce dernier à l'Agence Nationale d'Affichage, 24, place du Lion d'Or, à Lille (téléphone: 508-06), qui vous le délivrera immédiatement s'il se peut. L'habitude, à votre disposition pour la bonne exécution de vos ordres. 390.

## LES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE

LE PARIS, repris de l'informateur clientèle de la reprise de ses activités, momentanément suspendu par la grève, occupation de leurs établissements, l'avisent que les commandes relatives à leur catalogue de soldes seront envoyées par la poste le 15 juillet; demander ce dernier à l'Agence Nationale d'Affichage, 24, place du Lion d'Or, à Lille (téléphone: 508-06), qui vous le délivrera immédiatement s'il se peut. L'habitude, à votre disposition pour la bonne exécution de vos ordres. 390.

## DE NOMBREUX MEFAITS

L'inspecteur poursuivait ses recherches et il apprit bientôt qu'un des camarades de Mesmaux, Maurice Rondeau, 16 ans, ouvrier textile en chômage également, demeurant chez sa mère, rue Cuvier, cité Saint-Jean-Baptiste, 3, à Tourcoing, avait aussi trempé dans différents vols de marchandises. Ce dernier avait été l'auteur d'un vol d'objets menagers commis le 31 mars dernier, dans une voiture en stationnement, rue de Lorraine, au préjudice de M. Rogo. Rondeau, repris de l'informateur clientèle de la reprise de ses activités, momentanément suspendu par la grève, occupation de leurs établissements, l'avisent que les commandes relatives à leur catalogue de soldes seront envoyées par la poste le 15 juillet; demander ce dernier à l'Agence Nationale d'Affichage, 24, place du Lion d'Or, à Lille (téléphone: 508-06), qui vous le délivrera immédiatement s'il se peut. L'habitude, à votre disposition pour la bonne exécution de vos ordres. 390.

## LES ROUBAISAINS A L'HONNEUR

Le 7 juin courant, la Fédération française des Unions et Sociétés théâtrales d'amateurs, que préside M. de Rycke, de Roubaix, profitant de la grande fête organisée à Amiens par la Jeune Comédie de Roubaix, a décerné des récompenses dont quelques-unes à certains de nos concitoyens. C'est ainsi que Mme J. Bagein-Vercour, directrice cantatrice et pianiste qui fut pendant longtemps la vedette de la fameuse section théâtrale de l'Amicale des Arts, obtint la médaille d'argent. M. Eugène Robert Carotte, directeur-choriste de la section artistique de l'Amicale Pierre de Roubaix, reçoit la médaille de bronze ainsi que M. Jules Dubois, président fondateur du Cercle Artistique Roubaissien.

Profiliant d'une réunion générale, le Cercle a remis à ses deux médaillés, leur récompense. M. Laurence, chef d'orchestre, a également été félicité et a souhaité la voir, avec les concours de la Fédération française, qui lui est tout acquis, au tout premier plan des sociétés théâtrales.

M. Louis Vales, régisseur, félicita les promus et souhaita les voir encore longtemps à la tête de leur belle société.

En somme, soirée excellente, qui promet un excellent avenir.

Nous apprenons que notre concitoyen, M. Jean De Rycke, vient de se voir décerner par la Société nationale d'encouragement au Bien, sa médaille d'argent, pour services rendus à la cause de l'enseignement.

Cette Société, qui est présidée par M. Justin Godart, sénateur, ancien ministre, lui remettra officiellement cette médaille le dimanche 7 juillet, à l'occasion d'une grande manifestation qui aura lieu sous la présidence d'un membre du gouvernement.

C'est une récompense légitime des longs et désintéressés services rendus à l'assistance et aux œuvres sociales par M. De Rycke.

## LES FLOCONS DE ROUBAIX

Chez tous pâtisseries et confiseurs 161

## NOUS AVONS FAIT UN BEAU VOYAGE

Ces jours derniers, un ouvrier mécanicien, Alfred Canier, 24 ans, domicilié 149, rue des Arts, se trouvait placé de la Gare, lors de la fantasia qui prit de fréter un taxi. Il appela le chauffeur Marcelin Demaerelaere, 42 ans, chauffeur-proprétaire d'une voiture, et il se fit véhiculer en ville durant de longues heures. Mais, quand vint le quart d'heure de Rabelais, le voyageur déclara qu'il n'avait pas d'argent pour régler la dépense.

Le pilote, non satisfait, on en conviendra, se rendit au poste de police de la rue des Arts, afin de déposer plainte contre son indésirable client. Après en avoir été informé, M. l'inspecteur de police, procède-verbale pour avoir fait l'objet d'une enquête à la charge d'Alfred Canier.

## VACCINATION ANTIDIPHTHERIQUE

Aujourd'hui jeudi, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du service d'hygiène, rue de Cassel, 46 (square Wibaux).

## UN CHIEN BRUTALISE

Un Tourquennois, Louis Destailleur, 71 ans, sans profession, domicilié rue de Basselles, impasse Mazamet, à Tourcoing, passant rue de la Gare, se vit son chien en laisse, Soudain, pour une bagatelle, il se fâcha et, au paroxysme de la colère, il porta des coups de pied au pauvre animal.

Un policier, témoin de cette scène de violence, infligea une contravention au brutal septuagénaire.

## COMITE DU CONCOURS INTERNETIONNAL D'ACCORDIONISTES DES 15 ET 20 AOUT 1936

Réunion, jeudi 10, à 10 h., au siège, 10, rue Gay-Lussac, chez M. Paul Verbrackel. Questions importantes.

## VIOLENTE COLLISION ENTRE AUTOS

Une rencontre d'une certaine violence s'est produite, hier, vers 12 h. 35, à l'angle des rues Inkermann et de l'Industrie. L'automobile pilotée par M. Blanchot, Léon, demeurant à Beaupreire, co-associé dans la firme Motte-Blanchot, 6, rue de Babylone, suivait la rue de l'Industrie en direction de la rue de Lille. Arrivé au carrefour précité, elle entra en collision avec celle de M. Maurice Darras, docteur en médecine, domicilié 19, rue de la Gare, à Croix.

## UN BATEAU D'EPONGES

est arrivé au 100 rue du Collège (angle de la rue du Fort) T. 330.00, Roubaix. Elles seront vendues 2 pour 5 fr. 3538

## MORT DE M. ACHILLE DUHAMEL

Nous apprenons la mort de M. Achille Duhamel, l'âge de 83 ans, chef honoraire de l'état civil de Roubaix. Le défunt, après 33 années de services à la mairie de Roubaix, avait pris sa retraite en 1903. Il avait été nommé, en 1904, services de l'état civil. Très dévoué, il avait fait bénéficier, pendant de longues années, le bureau de bienfaisance et la caisse d'épargne, où il exerçait les fonctions d'administrateur adjoint, de sa belle activité et de son expérience.

Excellent musicien, il avait fait partie, pendant plus de cinquante années, de la Grande Harmonie, comme instrumentiste. Il était titulaire des palmes académiques, de la croix civile de première classe de Léopold II, de l'étoile fédérale des sociétés de musique, etc.

Le défunt était le père de M. Albert Duhamel, professeur au Conservatoire, chef de la Chorale Notre-Dame à Roubaix et des Enfants de la Lyre, à Watroux.

Ses funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin.

## USINES CORDA, Rue Ampère

(près du Cimetière) s'installe tout le semaine. Entrée Libre. Ling. de table, Couvertures, Draps, Serviettes, Tapis, etc., etc.

## CONFERENCE REMISE

La conférence de M. Quantin sur la fabrication et l'utilisation de la Rayonne a été donnée le samedi 24 juin, au Grand Amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, doit à nouveau être remise en raison des circonstances.

La conférence envisagée pourra avoir lieu au début de la prochaine année scolaire.

## Procureur à tous les consommateurs

une bière parfaite, fermentation haute ou basse au prix de revient, d'une production annuelle de 230.000 Hls, voilà le problème réalisé par la BRASSERIE COOPERATIVE de MONS-EN-BARCEUL. Qu'attendez vous pour en profiter ? 040

## Sociétés et Comités

**HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS.** — Vendredi 20 juin, à 8 heures, réunion générale. Déclat à prendre pour le concert du 13 juillet.

**CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES ARTS.** — Réunion générale le samedi 20 juin, à 8 heures, au siège, 45, rue de la République.

**CLUB ARTISTIQUE DE L'ÉPEULÉ.** — Ce jeudi 17 h. 30 répétition générale de l'opéra « Les Femmes de Médée ».

**ORPHEON DES A.C. ET SOLDATS.** — Ce jeudi 19 h. 30 répétition générale du programme qui sera exécuté à Orléans les 25, 26 et 27 juillet (Fête de la Musique).

**RADIO-CLUB DE ROUBAIX.** — Aujourd'hui réglage du Poste ER 17, Cablage d'une Résonance, avec M. Maurice. Tous les futurs membres inscrits au R.N.C.F. y sont cordialement invités.

**LES JEUNES POUR LA PAIX SURVEILLANTS DES COMBATTANTS REPUBLICAINS.** — Ce samedi 20 juin, à 8 heures, réunion générale au siège, 46, boulevard Gambetta, pour discuter de questions très importantes. Une permanence fonctionnera dimanche prochain 26 juin, au siège de 11 h. à midi.

## Voir en avant-dernière page la toute dernière création KODAK

## SOCIÉTÉS SPORTIVES

**CLUB DES SUPPORTERS DU R.C.R.** — Ce samedi 19 h. 30 réunion générale pour les membres du club. Au siège, café Degerter, angle des rues du Chemin Neuf et Lecote-Bailion.

**AMICALÉ MOTOCYCLISTE ROUBAISIN.** — Réunion générale le samedi 20 juin, à 8 heures, au siège, 45, rue de la République.

## PECHE

Les Abatteis : Dimanche 26 et mercredi 27 juillet, départ à 16 h. 30 pour la pêche en Belgique; s'inscrire chez MM. Depraetere, 10, rue Lacroix; François, 383 rue de la Makellerie et Burghgraves, 10, rue de l'Alma (sieg sur le pont de l'Alma) au siège pour le concours de pêche à la pêche à la ligne. Le concours aura lieu samedi à 7 h. 30 chez M. Vanderplanck, rue Damier.

**Les Amis du Beau Département.** — Départ pour la pêche en Belgique dimanche à 4 h. 30. S'inscrire 3, Quai du Sartel.

## ETAT CIVIL

**Naissances.** — Paulette Derubel, rue de Naisance, 91; Monique Daquin, rue Alfred-de-Musset, 11; Marie-Louise Steyvers, rue de Bots, 10; Pierre Delannoy, rue Pasteur, 128; Marie-Louise, rue de l'Alma, 128; C. Lesaffre, 2.

**Publications.** — Paul Blauwblomme, monteur de jacquards, rue Lafontaine, 19 bis, cour Dujardin 2 et Jeanine Wandelaar, employée de commerce, cour Dujardin, 4; Ernest Ghise, chauffeur, rue de l'Alma, 180, cour Thodan, 10; Léonard, 18; Henri Desandron, servante, tapissier-garnisseur, de Wasquehal et Ursuline Roland, pelotonneuse, rue du Croix, 18.

**De.** — Hortense Leconte, épouse Mollet, 60 ans, rue Blanqui, 5; Céline Leconte, épouse Facon, 27 ans, rue de Lannoy, 363; Charles Lombard, 61 ans, rue de l'Industrie, 66; Maria Arnoux, veuve Herremann, 78 ans, rue du Fort, 3; cité St-Henri, 3; Robert Hillwaert, 21 ans, rue de Blanchemante, 37.

## NECROLOGIE

Monsieur Albert PETIT, ingénieur de la peinture animal, décédé le 15 juin 1936, à l'âge de 65 ans, à la clinique de la rue de la République, 10. Les obsèques auront lieu le samedi 20 juin, à 10 heures, en l'église de la rue de la République, 10. Le convoi partira de la maison mortuaire, 10, rue de la République, à 9 heures.

## Georges PETIT

Docteur en Médecine, Chevalier de l'Ordre de Mérite, Médecin Interne, Médecin d' des Hôpitaux, Médecin d' des Epidémies, Médecin d' de l'Hygiène, Officier de l'Instruction Publique, Médecin assermenté de l'Administration des P.T.T., Délégué cantonal.

Précédemment décédé à Lille, le 22 Juin 1936, à l'âge de 65 ans.

Il a été inhumé au cimetière de la rue de la République, 10, le 23 Juin 1936, à 10 heures.

Il a été inhumé au cimetière de la rue de la République, 10, le 23 Juin 1936, à 10 heures.

## LES REVENDICATIONS OUVRIERES dans la région de Roubaix-Tourcoing

**A ROUBAIX**

L'amélioration se poursuit

De nouvelles reprises ont marqué le début de la journée de mercredi et, dès les premières heures, on signalait que les ouvriers paveurs, après entente entre les syndicats patronal et ouvrier, reprisaient leurs occupations dans les entreprises suivantes: Waquelier, rue de l'Industrie (12); Carotte-Duburcq, boulevard de Mulhouse (8).

Le même mouvement a été constaté au tissage de Roubaix, rue de la République, 116 ouvriers ont repris le travail aux conditions fixées par le Consortium de l'Industrie textile.

Suite à l'arbitrage de M. Robert, inspecteur départemental du travail à Roubaix, les cordonniers de la firme Paris S'Mell, place du Trichon, ont repris place dans les ateliers. Toutes ces reprises n'ont donné lieu à aucun incident.

D'autres parts, M. Mulot, commissaire central de police, hier après-midi, des délégations d'ouvriers en grève sollicitant l'autorisation de quitter en ville. Satisfaction leur fut accordée mais, le public est averti que les quatuor doivent être imprimés de Roubaix et environs, adhérent à la C.G.T., un accord a été réalisé sur les conditions d'une augmentation générale des salaires, à compter du 22 juin.

Au cours d'une entrevue qui a réuni le 20 juin, MM. les Maîtres-Imprimeurs de maisons de chromolithographie et d'éditions et une délégation conduite par M. Henri Denayer, secrétaire du Syndicat de l'Imprimerie de Roubaix et environs, adhérent à la C.G.T., un accord a été réalisé sur les conditions d'une augmentation générale des salaires, à compter du 22 juin.

La conférence de M. Quantin sur la fabrication et l'utilisation de la Rayonne a été donnée le samedi 24 juin, au Grand Amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, doit à nouveau être remise en raison des circonstances.

La conférence envisagée pourra avoir lieu au début de la prochaine année scolaire.

## DANS L'ENTREVUE

Au cours d'une entrevue qui a réuni le 20 juin, MM. les Maîtres-Imprimeurs de maisons de chromolithographie et d'éditions et une délégation conduite par M. Henri Denayer, secrétaire du Syndicat de l'Imprimerie de Roubaix et environs, adhérent à la C.G.T., un accord a été réalisé sur les conditions d'une augmentation générale des salaires, à compter du 22 juin.

## UNE REUNION

A la suite à ces diverses entrevues, tous les ouvriers et ouvrières de l'imprimerie sont convoqués d'urgence à la réunion générale qui se tiendra, pour Roubaix, le dimanche 26 juin, à 10 heures, à la Bourse du Travail, à 18 h. 30, où un compte rendu sera fait, des divers pourparlers. Cette communication tient lieu de convocation.

## DANS LE BATIMENT

M. Harpags, secrétaire de la Chambre Syndicale des Ouvriers du bâtiment, nous communique :

La presse locale a publié dans son dernier numéro, une proclamation de M. Robert Despaux, entrepreneur de peinture, rue du Marché Foch, à Roubaix, concernant une note émanant du syndicat dont le siège est Bourse du Travail, 78, boulevard de Belport.

La note indique que M. Despaux se refusait d'appliquer l'augmentation des salaires convenus par rapport à l'accord de Malignon.

En voulant protester contre nos indications parues dans la presse, M. Despaux, ne fait que confirmer la vérité de nos dires.

L'accord intervenu avec le syndicat général des Entrepreneurs dit : augmentation de 15 % sur tous les salaires acquis, ce qui veut dire que l'ouvrier qui touchait 4 francs l'heure doit être porté à 4 fr. 45. Celui de 4 fr. 25 à 4 fr. 70. Celui de 4 fr. 75 à 5 fr. 15.

Que veut faire M. Robert Despaux ramener nos salaires à 4 francs l'heure en y ajoutant 0 fr. 45 d'augmentation. Cette opération consiste à une diminution sur les salaires acquis, ce qui est contraire à l'esprit de l'accord de Malignon et que les ouvriers ne peuvent accepter.

## A TOURCOING

**DANS L'ALIMENTATION**

M. Vermandel, secrétaire général du Syndicat de l'Alimentation de Tourcoing nous informe qu'une entrevue a eu lieu lundi, entre lui et M. Dhalluin, représentant la fabrique de chocolaterie de la rue de l'Industrie. Le patronat accorde aux ouvriers 7 % d'augmentation, le chiffre n'est pas plus élevé parce que la maison Dhalluin payait jusqu'ici les plus hauts salaires de cette branche d'industrie.

Les employés et ouvriers de la Brasserie vont suivre.

Dans les fabriques de pains d'épices, confiserie et chocolats de la région tourquennoise et mouvaillonne, une nouvelle démarche a été faite à la Préfecture et M. Caries, préfet du Nord a bien voulu consentir à arbitrer le conflit. On s'attend de ce côté aussi à une reprise satisfaisante du travail cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

Dans le textile, la situation est inchangée, les usines Rodière, rue de l'Armée Courbet, ont rembrayé hier.

Aujourd'hui, à 15 heures, salle Jean Jaurès, réunion de tous les confiseurs, chocolatiers et biscuitiers.

Ordre du jour : compte rendu de l'entrevue avec le maire pour les secours des grévistes.

## UNE REUNION DES BRASSEURS ET LIQUORISTES

Une réunion des Brasseurs et Liquoristes aura lieu vendredi 26, à 19 heures, à la Maison du Peuple. Ordre du jour : compte rendu de l'entrevue ouvrière et patronale à l'inspection du travail; signature de l'accord.

## UN LICENCIEMENT D'OUVRIERS ENTRAINE LA GREVE AUX CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES DU NORD

Le personnel des Constructions Electriques du Nord, rue du Château, à Tourcoing, désireux de faire connaître sa situation, nous prie de publier le communiqué suivant :

Les constructions électriques du Nord ayant licencié neuf camarades lundi soir, 22 juin, malgré la promesse formelle qu'elle avait faite à la reprise du travail qui a eu lieu mardi soir, la direction des travaux représentative du syndicat des ouvriers de Tourcoing dans un but de conciliation.

Après discussion, les délégués ont obtenu l'engagement verbal qu'un roulement de travail aurait lieu entre tout le personnel, afin d'éviter que neuf de nos camarades ne soient licenciés. La direction avait accepté ce mode de conciliation à condition toutefois qu'un vote régulier du personnel ait lieu dans ce sens.

Les ouvriers réunis le 24 juin avant l'entrée au travail ont voté comme suit :

Sur 60 ouvriers : 57 voix pour le roulement de travail et la réintégration des neuf licenciés; 3 voix contre.

La direction qui a vu ce vote a été immédiatement communiquée et l'impasse acceptée, prétextant qu'elle devait en référer à son conseil d'administration. Les ouvriers devaient le non respect de l'ac-

## LES REVENDICATIONS OUVRIERES dans la région de Roubaix-Tourcoing

**A ROUBAIX**

L'amélioration se poursuit

De nouvelles reprises ont marqué le début de la journée de mercredi et, dès les premières heures, on signalait que les ouvriers paveurs, après entente entre les syndicats patronal et ouvrier, reprisaient leurs occupations dans les entreprises suivantes: Waquelier, rue de l'Industrie (12); Carotte-Duburcq, boulevard de Mulhouse (8).

Le même mouvement a été constaté au tissage de Roubaix, rue de la République, 116 ouvriers ont repris le travail aux conditions fixées par le Consortium de l'Industrie textile.

Suite à l'arbitrage de M. Robert, inspecteur départemental du travail à Roubaix, les cordonniers de la firme Paris S'Mell, place du Trichon, ont repris place dans les ateliers. Toutes ces reprises n'ont donné lieu à aucun incident.

D'autres parts, M. Mulot, commissaire central de police, hier après-midi, des délégations d'ouvriers en grève sollicitant l'autorisation de quitter en ville. Satisfaction leur fut accordée mais, le public est averti que les quatuor doivent être imprimés de Roubaix et environs, adhérent à la C.G.T., un accord a été réalisé sur les conditions d'une augmentation générale des salaires, à compter du 22 juin.

Au cours d'une entrevue qui a réuni le 20 juin, MM. les Maîtres-Imprimeurs de maisons de chromolithographie et d'éditions et une délégation conduite par M. Henri Denayer, secrétaire du Syndicat de l'Imprimerie de Roubaix et environs, adhérent à la C.G.T., un accord a été réalisé sur les conditions d'une augmentation générale des salaires, à compter du 22 juin.

La conférence de M. Quantin sur la fabrication et l'utilisation de la Rayonne a été donnée le samedi 24 juin, au Grand Amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, doit à nouveau être remise en raison des circonstances.

La conférence envisagée pourra avoir lieu au début de la prochaine année scolaire.

## DANS L'ENTREVUE

Au cours d'une entrevue qui a réuni le 20 juin, MM. les Maîtres-Imprimeurs de maisons de chromolithographie et d'éditions et une délégation conduite par M. Henri Denayer, secrétaire du Syndicat de l'Imprimerie de Roubaix et environs, adhérent à la C.G.T., un accord a été réalisé sur les conditions d'une augmentation générale des salaires, à compter du 22 juin.

## UNE REUNION

A la suite à ces diverses entrevues, tous les ouvriers et ouvrières de l'imprimerie sont convoqués d'urgence à la réunion générale qui se tiendra, pour Roubaix, le dimanche 26 juin, à 10 heures, à la Bourse du Travail, à 18 h. 30, où un compte rendu sera fait, des divers pourparlers. Cette communication tient lieu de convocation.

## DANS LE BATIMENT

M. Harpags, secrétaire de la Chambre Syndicale des Ouvriers du bâtiment, nous communique :

La presse locale a publié dans son dernier numéro, une proclamation de M. Robert Despaux, entrepreneur de peinture, rue du Marché Foch, à Roubaix, concernant une note émanant du syndicat dont le siège est Bourse du Travail, 78, boulevard de Belport.

La note indique que M. Despaux se refusait d'appliquer l'augmentation des salaires convenus par rapport à l'accord de Malignon.

En voulant protester contre nos indications parues dans la presse, M. Despaux, ne fait que confirmer la vérité de nos dires.

L'accord intervenu avec le syndicat général des Entrepreneurs dit : augmentation de 15 % sur tous les salaires acquis, ce qui veut dire que l'ouvrier qui touchait 4 francs l'heure doit être porté à 4 fr. 45. Celui de 4 fr. 25 à 4 fr. 70. Celui de 4 fr. 75 à 5 fr. 15.

Que veut faire M. Robert Despaux ramener nos salaires à 4 francs l'heure en y ajoutant 0 fr. 45 d'augmentation. Cette opération consiste à une diminution sur les salaires acquis, ce qui est contraire à l'esprit de l'accord de Malignon et que les ouvriers ne peuvent accepter.

## A TOURCOING

**DANS L'ALIMENTATION**

M. Vermandel, secrétaire général du Syndicat de l'Alimentation de Tourcoing nous informe qu'une entrevue a eu lieu lundi, entre lui et M. Dhalluin, représentant la fabrique de chocolaterie de la rue de l'Industrie. Le patronat accorde aux ouvriers 7 % d'augmentation, le chiffre n'est pas plus élevé parce que la maison Dhalluin payait jusqu'ici les plus hauts salaires de cette branche d'industrie.

Les employés et ouvriers de la Brasserie vont suivre.

Dans les fabriques de pains d'épices, confiserie et chocolats de la région tourquennoise et mouvaillonne, une nouvelle démarche a été faite à la Préfecture et M. Caries, préfet du Nord a bien voulu consentir à arbitrer le conflit. On s'attend de ce côté aussi à une reprise satisfaisante du travail cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

Dans le textile, la situation est inchangée, les usines Rodière, rue de l'Armée Courbet, ont rembrayé hier.

Aujourd'hui, à 15 heures, salle Jean Jaurès, réunion de tous les confiseurs, chocolatiers et biscuitiers.

Ordre du jour : compte rendu de l'entrevue avec le maire pour les secours des grévistes.

## UNE REUNION DES BRASSEURS ET LIQUORISTES

Une réunion des Brasseurs et Liquoristes aura lieu vendredi 26, à 19 heures, à la Maison du Peuple. Ordre du jour : compte rendu de l'entrevue ouvrière et patronale à l'inspection du travail; signature de l'accord.

## UN LICENCIEMENT D'OUVRIERS ENTRAINE LA GREVE AUX CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES DU NORD

Le personnel des Constructions Electriques du Nord, rue du Château, à Tourcoing, désireux de faire connaître sa situation, nous prie de publier le communiqué suivant :

Les constructions électriques du Nord ayant licencié neuf camarades lundi soir, 22 juin, malgré la promesse formelle qu'elle avait faite à la reprise du travail qui a eu lieu mardi soir, la direction des travaux représentative du syndicat des ouvriers de Tourcoing dans un but de conciliation.

Après discussion, les délégués ont obtenu l